



Amicale du Briard de Travail

(Association Loi de 1901)

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'« Amicale du Briard de Travail » qui aura lieu le :

Samedi 3 avril 2021 à 18h00 au club d'Echillais (17)

ORDRE DU JOUR

1- Modifications des statuts – article VII & article XV

L'Assemblée Générale Extraordinaire nécessitant pour validation la présence du quart de ses membres (quorum), nous vous remercions par avance de votre présence.

Elle sera suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à nos statuts qui verra à l'ordre du jour le point n°1 de l'AGE au cas où le quorum ne serait pas atteint.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'« Amicale du Briard de Travail » qui aura lieu le :

Samedi 3 avril 2021 à 18h30 au club d'Echillais (17)

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation des nouveaux statuts si quorum non atteint en AGE
- 2- Approbation du PV d'AG du 15/09/2020
- 3- Ratification de la Cooptation de Fleur Descat – Désignation du Bureau
- 4- Rapport Moral
- 5- Rapport Financier
 - Approbation des comptes pour l'exercice 2020
 - Vote du budget prévisionnel 2021
- 6- Rapport d'activité de la saison 2020
- 7- Week-end de Travail & Projets 2021-2022
- 8- Questions diverses

Les questions doivent parvenir par courrier postal ou courriel à Corinne BETROM au moins 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale soit au plus tard le 20/03/2021.

Seuls pourront assister à l'Assemblée Générale, les membres à jour de leur cotisation 2021. Il sera toutefois possible de régler son adhésion avant l'ouverture de l'Assemblée Générale

Comptant sur votre présence,

La Présidente
Corinne BETROM-LIORIT